

Séance du 24 février 2026

Date de la convocation: 18 février 2026

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votes exprimés : 10

Votes "Pour" : 10

Votes "Contre" : 0

Abstentions de vote : 0

Le 24 février 2026 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE

Présents : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, William GEORGES, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOU, Jean-Sébastien COHAS, Chantal PALLANCHE, Françoise SAPIN, Gérard PEREZ, Romain CHABRE

Représentés :

Excusés :

Absents : Delphine FORISSIER

Secrétaire de séance : Romain CHABRE

DE_20260224_05

Gestion des forêts communales : sursis à décision concernant l'application du régime forestier

Vu le Code forestier,

Vu la demande formulée par l'Office National des Forêts relative à la gestion des forêts communales,

Considérant l'importance de la décision relative à l'application du régime forestier et à la gestion à long terme du patrimoine forestier communal,

Considérant la proximité des élections municipales et le souhait de permettre à la future équipe municipale de se prononcer sur ce dossier structurant,

Considérant qu'aucune urgence immédiate ne justifie une décision précipitée,

Oùï cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **PREND ACTE de la demande de l'Office National des Forêts,**
- **DECIDE de surseoir à toute décision concernant l'application du régime forestier et la gestion des forêts communales,**
- **DECIDE de renvoyer ce dossier à l'appréciation du prochain Conseil municipal, qui sera issu des élections municipales à venir.**

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, Romain CHABRE

Date de transmission de l'acte: 27/02/2026

Date de réception de l'AR: 27/02/2026

042-214201162-DE_20260224_05-DE

A G E D I